



➔ **Plan Mercredi**

Dossier d'investissement

PLAN MERCREDI - Année 2022
Dossier de demande d'investissement

Nom du promoteur	A compléter
Nature juridique	Choisissez un élément.
Coordonnée de la personne en charge du dossier (Nom, prénom, téléphone, mail)	A compléter
Nom de la structure concernée par la demande de financement	A compléter
Adresse de la structure	A compléter
La structure est-elle située sur un Quartier Politique de la Ville (QPV) ?	Choisissez un élément.
Age des enfants fréquentant la structure	
<i>3 à moins de 6 ans</i>	Choisissez un élément.
<i>6 – 11 ans</i>	Choisissez un élément.
<i>12-17 ans</i>	Choisissez un élément.
<i>Accueil de jeunes</i>	Choisissez un élément.
Nature du projet et de l'opération	Choisissez un élément.
Déploiement du Plan Mercredi	Choisissez un élément.
Effectif maximum de mineurs prévisionnel avant travaux*	A compléter
Effectif maximum de mineurs prévisionnel après travaux*	A compléter

Date d'ouverture prévisionnelle*	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Les locaux occupés sont-ils habituellement scolaires ?	Choisissez un élément.
Planning d'exécution du programme* <i>Date de début des travaux*</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
<i>Date prévisionnelle de fin des travaux*</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Condition d'occupation des locaux	Choisissez un élément.
Surface de la structure* <i>Surface propre de l'Alsh avant les travaux (en m2)</i> <i>Surface propre de l'Alsh après les travaux (en m2)</i>	A compléter A compléter
Les locaux sont-ils partagés avec d'autres activités ?	Choisissez un élément.
Si oui, Surface propre dédiée à l'Alsh + pourcentage des surfaces partagées (maxi 50%) (en m2) (Espaces partagés = par exemple, cantine, salle d'activité, salle de sieste...)	A compléter

* Ne pas compléter pour les demandes d'achats de matériels ou de mobiliers

➤ **Descriptif de l'opération :**

Cf Annexe 1, à compléter et à transmettre avec votre demande.

➤ **Budget et activité prévisionnels de l'ALSH pour l'année d'ouverture (ou dès extension) :**

Cf Annexe 2 (onglets 1 et 2), à compléter et à transmettre avec votre demande et à joindre uniquement pour les projets de création, aménagement, rénovation.

➤ **Plan de financement prévisionnel en investissement :**

Cf Annexe 3, à compléter et à transmettre avec votre demande.

➤ Pièces justificatives supplémentaires à joindre à la demande :

COLLECTIVITES TERRITORIALES	EPCI	ASSOCIATIONS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courrier du gestionnaire indiquant son engagement à signer un Plan Mercredi, si ce n'est pas déjà le cas ▪ Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ▪ Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété...) ▪ Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière ▪ Tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération et des surfaces propres et partagées (devis, avant-projet sommaire...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courrier du gestionnaire indiquant son engagement à signer un Plan Mercredi, si ce n'est pas déjà le cas ▪ Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence ▪ Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale datés et signés (détaillant les champs de compétence) ▪ Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ▪ Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété...) ▪ Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière ▪ Tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération et des surfaces propres et partagées (devis, avant-projet sommaire...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courrier du gestionnaire indiquant son engagement à signer un Plan Mercredi, si ce n'est pas déjà le cas ▪ Récépissé de déclaration en Préfecture ▪ Statuts datés et signés ▪ Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly) ▪ Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau ▪ Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1) ▪ Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété...) ▪ Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière ▪ Tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération et des surfaces propres et partagées (devis, avant-projet sommaire...) <p><i>Rappel : pour bénéficiaire de la bonification plan mercredis, votre accueil de loisirs doit être intégré au plan mercredis d'une collectivité locale (figurer sur la liste des ALSH Plan Mercredis) intégré au PEDT</i></p>

ATTENTION

Les fonds alloués à ce dispositif relèvent d'une **enveloppe nationale limitative**.

Votre demande d'aide à l'investissement devra nous parvenir complète pour être instruite et être soumise au vote de la Commission d'Action Sociale.

Un dossier est réputé complet uniquement lorsque tous les champs relatifs à votre demande sont complétés et toutes les pièces justificatives transmises.

Pour les demandes concernant de l'achat de matériel ou de mobilier, seuls les champs non marqués d'un astérisque (*) sont à compléter. Pour toutes les autres demandes, tous les champs doivent être complétés.

La date limite pour le dépôt de vos demandes est le 27 mai 2022.

Les dossiers peuvent être adressés :

- par mail à l'adresse suivante

pjpartenaires.cafcergy@caf.cnafmail.fr

ou

- par courrier postal à l'adresse suivante

Caf du Val d'Oise

TSA 66922

95018 CERGY-PONTOISE CEDEX

Le 13/05/2022

Signature et cachet